



Institut Sénégalais
de Recherches Agricoles

Les « mardis du BAME »
Cycle de conférences sur les Politiques Agricoles

LES SYSTEMES D'INFORMATION SUR LES MARCHES

Est-ce utile ? Pour qui ? Pour quoi ?

**Compte-rendu
de la 9^{ème} conférence
des « Mardis du BAME »
tenue le 05 avril 2005 à l'ISRA-Bel'Air**

*Avec la participation de : Idrissa WADE, Johny EGG, Moussa CISSE
Président de séance : Jean Pierre NDIAYE
Rapporteur : Guillaume DUTEURTRE
Président du Comité d'organisation des « Mardis du BAME » : Mbène Dièye FAYE*

Résumé

La 9ème édition des « Mardis du BAME » a porté sur les Systèmes d'Information sur les Marchés (SIM) et sur leur utilité dans le domaine agricole. La première partie de la conférence a permis de présenter le contexte général. Johny EGG, chercheur INRA basé à Montpellier, a rendu compte de l'historique des SIM en Afrique de l'Ouest. Les SIM ont été conçus au départ comme des outils d'accompagnement des politiques de libéralisation du secteur agricole menées sous l'Ajustement Structurel. Ils visaient à résoudre les défaillances de marchés liés aux problèmes d'information. Ces SIM de première génération visaient aussi à orienter l'Etat dans les politiques de gestion du secteur agricole. Ils reposaient sur des dispositifs centrés sur le prix pour un produit ou un groupe de produits, à couverture nationale et à diffusion rapide, publique et gratuite. M. Egg a rendu compte des évaluations qui avaient montré les succès et les limites de ces SIM de première génération. En prolongement de cette première présentation, Idrissa WADE, stagiaire au BAME, a montré comment les conceptions des SIM avaient évolué depuis ces SIM de première génération. En prenant l'exemple des SIM horticoles au Sénégal, il a esquissé ce que pourraient être des SIM de deuxième génération : considérer l'information de court terme en plus des anticipations-prévisions de long terme et repenser l'articulation entre les SIM et les dispositifs organisationnels existant, notamment les Organisations professionnelles. Dans une seconde présentation, Moussa CISSE, coordinateur du SIM au Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), a présenté le cas du SIM-Sénégal. Il a rappelé son historique, et notamment ses liens avec le BAME dans les années 84-89. Il a aussi présenté le dispositif actuel et ses perspectives d'évolutions. Plusieurs questions ont permis de souligner la grande diversité des objectifs attribués au SIM en général : appui aux politiques sectorielles, appui aux petits producteurs isolés, renforcement des professions commerciales, appui au pilotage stratégique, etc. Finalement, il apparaît que les dispositifs de chaque SIM doivent être mis en cohérence avec leurs objectifs respectifs. Il apparaît aussi que l'efficacité de ces systèmes est fortement liée au renforcement des compétences des acteurs qui sont sensés les utiliser.

I. Introduction

Mot d'accueil de Mbène Dieye FAYE (chef du BAME)

Je tiens à remercier tous ceux qui sont venus assister à cette conférence. Cela montre l'intérêt qu'ils portent aux mardis du BAME. Je rappelle que ces conférences doivent servir de cadre d'échange entre l'ISRA et ses partenaires. Il s'agit d'animations scientifiques sur des thèmes d'actualité.

Le thème d'aujourd'hui porte sur les Systèmes d'information sur les Marchés (SIM). Nous croyons que ce thème revêt une importance particulière dans un contexte où l'on cherche à privilégier le jeu du « marché ». Nous avons ciblé un ensemble d'intervenants qui sont :

- M. Johny EGG de l'Institut National de la Recherche Agricole (INRA-France), membre de l'Unité Mixte de Recherche « Marchés, Organisations, institutions et stratégies d'acteurs » (UMR Moïsa) basée à Montpellier ;
- Idrissa WADE, doctorant-stagiaire au BAME ;
- Moussa CISSE du Commissariat à la Sécurité Alimentaire.

Pour cette 9^{ème} édition des « Mardis du BAME », je laisserai le soin à Jean-Pierre NDIAYE de modérer les débats.

Introduction de Jean-Pierre NDIAYE (modérateur)

Nous aurons droit à 2 communications. Une qui portera sur l'historique des SIM en Afrique de l'Ouest. L'autre sur le CSA comme exemple de SIM.

Je passerai donc la parole successivement à messieurs Egg et Wade puis à Moussa Cissé.

II. Présentation de Johny EGG et Idrissa WADE

Les systèmes d'information sur les marchés : est-ce utile ? Pour qui ? Pour quoi ?

Bonjour,

Nous avons l'honneur de commencer cette nouvelle édition des Mardis du BAME. Je suis Johny EGG, chercheur à l'INRA, basé à Montpellier à l'UMR Moïsa. J'ai moi-même travaillé sur les SIM en lien notamment avec la thématique de la sécurité alimentaire au Sahel.

Nous verrons comment les SIM de première génération ont été mis en place, quels impacts ils ont eu, et comment on pourrait envisager de les réviser.

A/ Historique des SIM (J. Egg)

1. Les SIM, outils des politiques publiques

La fonction du SIM est de collecter des informations sur les échanges et de rediffuser ces informations auprès des acteurs publics (Etat) et surtout privés (producteurs, commerçants, consommateurs).

Les premiers SIM ont été mis en place aux Etats-Unis dans les années 1920, pour lutter contre les grands monopoles, c'est-à-dire pour améliorer la concurrence. Puis le concept a été repris dans les années 30 dans les pays occidentaux. Enfin, les SIM ont été largement utilisés dans les années 1980 dans les pays en développement pour appuyer les politiques de libéralisation sous l'ajustement structurel puis dans les Pays de l'ancien bloc communiste (PECO) pour accompagner les périodes de transition.

Les SIM sont donc devenus des outils des politiques de libéralisation. On a parlé de « défaillances de marchés » et le SIM a été considéré comme une institution de marché nécessaire pour résoudre ces « défaillances ». Notamment en ce qui concerne l'information.

Les problèmes d'information sont de 2 natures : d'abord, l'information est souvent incomplète (niveau macro : l'information reste très dispersée, les acteurs ne disposent pas de toutes les informations nécessaires à un échange optimal) ; ensuite il peut exister des asymétries d'information (niveau méso : les acteurs sont inégalement informés donc il y a asymétrie dans l'échange).

Ces 2 problèmes d'information ont 2 effets : L'incomplétude de l'information et sa dispersion pose des problèmes d'allocation des ressources ; et l'asymétrie de l'information rend l'échange inégal. D'où des risques dont les acteurs se prémunissent par des stratégies de fidélisation ou bien par la réduction du commerce et l'augmentation de la part auto-consommée. L'objectif des SIM est de briser ces cercles vicieux.

2. Design des SIM de première génération

Les SIM de première génération s'inspirent du mécanisme central d'arbitrage dans le modèle néoclassique. Le prix d'équilibre reflète une synthèse de l'ensemble des informations. Si on dispose du « prix du marché », on n'a pas besoin d'autres informations. Le prix est donc vu comme un signal qui agrège l'information et une incitation à s'adapter. Dans l'espace et dans le temps, les prix s'ajustent (intégration des marchés). Il faut que les écarts de prix se réduisent aux coûts de transport et du stockage.

La deuxième justification des SIM concerne la nécessité d'informer l'Etat pour orienter les choix politiques. D'où le besoin d'une intervention de l'Etat.

3. Les effets attendus du SIM

Tableau 1 : Effets attendus de l'amélioration des décisions individuelles induites par l'augmentation du niveau d'information des acteurs (source : Egg J, Galtier F. 1998)

<i>Effets micro-économiques attendus</i>	<i>Effets macro-économique attendus</i>
Amélioration des arbitrages des acteurs (dans le temps, dans l'espace, entre produits, etc.)	Marché plus intégré et plus concurrentiel, allocation plus efficace des ressources
Baisse des coûts de transaction	Baisse des prix à la consommation Hausse des prix à la production
Sécurisation de l'environnement des acteurs	Augmentation des investissements dans le secteur (à long terme, baisse des coûts de production et de commercialisation)
Accès au marché plus facile pour les producteurs.	Augmentation du pourcentage commercialisé de la production
Amélioration des "règles du jeu" du marché par les acteurs	Amélioration de la transition d'une économie administrée à une économie marchande
Meilleure connaissance des nouvelles opportunités du marché	Innovation, adaptation toujours plus grande de l'offre aux besoins des consommateurs

Tableau 2 : Effets attendus du rééquilibrage des rapports de force entre les acteurs (induit par la réduction des asymétries d'information) (source Egg J, Galtier F, 1998)

<i>Effets microéconomiques</i>	<i>Effets macro-économiques</i>
Augmentation du pouvoir de négociation des producteurs (et consommateurs) vis à vis des commerçants	Baisse des marges des intermédiaires augmentation des revenus des producteurs et du pouvoir d'achat des consommateurs
Baisse de l'opportunisme des petits commerçants vis à vis de leur patron-grossiste	Sécurisation et accroissement du commerce à grande distance
Diminution des barrières à l'entrée permettant aux entrant potentiels de faire peser une menace crédible sur les acteurs de la filière	Baisse des rentes des acteurs de la filière

4. Caractéristiques des SIM

En fonction des objectifs, l'information collectée et diffusée par les SIM de première génération est en générale :

- Centrée sur le prix
- Centrée sur un groupe de produits
- A couverture nationale
- A diffusion rapide
- Publique et gratuite

Les implications pour l'organisation du SIM sont multiples :

- Enquêteurs répartis sur de nombreux marchés
- Moyens de transmission rapide
- Cellule centrale (traitement, diffusion)
- Capacité de traitement, d'analyse et de diffusion (radio)

5. Impacts des SIM

Plusieurs publications traitent de l'impact des SIM, notamment en Afrique. Une étude sur 120 pays a notamment été menée par la FAO.

On peut conclure à une convergence des évaluations sur le faible impact des SIM de « 1ere génération ».

En fait, les informations sont peu utilisées par les acteurs en raison :

- D'une mauvaise qualité et d'une mauvaise diffusion
- Information déjà disponible (réseaux de commerçants, systèmes informels)
- Information incomplète (inputs, action publique, autres produits, etc..)
- Manque de capacité d'utilisation (crédit, transport, contrats liés avec commerçants...)

B/ Vers un nouveau design des SIM (I. Wade)

1. Introduction

On assiste depuis quelques années à un re-nouveau dans les types de Systèmes d'informations sur les marchés mis en place en appui au secteur agricole. Ces nouveaux types de SIM sont caractérisés par :

- Un effort de décentralisation pour prendre en compte les besoins diversifiés des acteurs. Au Mali, par exemple, l'Observatoire des Marchés Agricoles (OMA) s'appuie sur les Chambres d'Agriculture régionales et suit dans chaque région des panels de produits différents ;
- Des systèmes (dispositifs) plus souples
- La recherche d'une complémentarité avec d'autres Systèmes d'information ou avec d'autres dispositifs ayant un rôle de diffusion d'information

2. Les SIM au Sénégal

Au Sénégal, les premiers SIM agricole ont été mis en place par le BAME de 1984 à 1989. Le BAME assurait la collecte des prix et la diffusion de notes d'information aux décideurs.

C'est sur cette base que le SIM national fut mis en place par le CSA (1989). Il s'agissait surtout de collecter les prix des céréales et de l'arachide.

Plus tard, le Centre de Développement Horticole (CDH) de l'ISRA s'investit dans des relevés de prix sur les marchés de Dakar (Thiaroye, Castor, Tilène, Sandigniéry). Ces informations étaient ensuite transmises à la Direction de l'Horticulture et diffusées par la presse sous forme de synthèses mensuelles.

En 1998, le Projet d'Appui à l'Entreprenariat Paysan (PAEP) mit en place un système de diffusion par le biais des radios locales des prix de gros collectés sur les marchés de Toua, Kaolack et Dalifort.

Parallèlement un dispositif de suivi des prix des grands marchés de la région du fleuve fut mis sur pied par l'équipe du Programme Systèmes Irrigués (PSI) mené en collaboration avec l'ISRA et en partenariat avec la SAED.

En 2002, une société privée (Manobi) met en place un SIM horticole en s'appuyant sur une méthodologie basée sur l'utilisation de téléphones cellulaires.

Enfin, l'Agence de Régulation des Marchés fut mise en place en 2002 et son démarrage fut effectif en 2003. Elle suit elle aussi un certain nombre de produits comme le riz et les oignons.

3. Travaux du BAME sur les filières maraîchères

L'objectif : voir quel impact peut avoir les SIM sur le changement et le comportement des acteurs ? Quels modes de coordination les acteurs adoptent-ils pour faire face à l'incertitude.

Les SIM horticoles au Sénégal sont : PAEP, PSI, MANOBI

Les résultats montrent un faible impact de la diffusion par la radio (ce qui corrobore les résultats des études antérieures). Efficacité relative de Manobi (structure souple) : améliore la capacité de négociation des producteurs ; pas de modification de l'organisation de la filière.

L'étude souligne le rôle informationnel important du « coxeur ». Pour comprendre ce rôle informationnel, il faut rappeler qu'il existe une forte incertitude au niveau de la commercialisation : forte variabilité des prix et forte périssabilité des produits. D'où l'importance des intermédiaires, liens entre l'offre et la demande.

La négociation du prix dépend de la transparence et des rapports de forces qui s'expriment lors de la transaction. Ces rapports de force sont liés :

- A l'information disponible pour chaque agent
- Aux marges de manœuvre et la capacité des agents à refuser la transaction
- A l'histoire des relations entre acteurs : relations d'endettement

D'où l'importance de prendre en compte les différents systèmes d'informations complémentaires.

4. Conclusion

Il faut repenser les SIM : l'information de court terme est à considérer en plus des anticipations-prévisions de long terme (information historique).

Il faut aussi repenser l'articulation entre les SIM et les dispositifs organisationnels qui existent, notamment les Organisations professionnelles.

III. Présentation de Moussa CISSE

L'exemple du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA)

Bonjour à tous,

Le SIM du Sénégal a été mis en place en 1987 pour « accompagner la politique de libéralisation du marché national des céréales initiée par le Gouvernement ». Il fallait que les opérateurs soient informés pour qu'ils s'impliquent dans la commercialisation des céréales.

Première phase (1988-95) : mise en place du dispositif : choix des marchés, produits, formation des enquêteurs. Mil, Maïs, Sorgho puis plus tard : Niébé ; puis plus tard : arachide (à la demande de la DG de la Sonacos). Appui du BAME, de l'agriculture, des inspections régionales de l'agriculture et du commerce.

Deuxième phase (1995-2005). Actuellement : 47 marchés. Les objectifs : rendre le marché céréalier national plus transparent et vue de son auto-régulation ; informer les différents acteurs pour éclairer leurs prises de décisions ; détecteur, confirmer ou infirmer les situations de crises alimentaires ; améliorer le suivi de l'approvisionnement du Sénégal à partir des pays voisins.

La couverture des SIM : 47 marchés dont 20 marchés urbains et 27 marchés ruraux. Le choix s'est porté selon l'importance de la localité (polarisation), l'accessibilité en toute saison, l'offre permanente des produits.

Les produits suivis sont : le Mil souna, le mil sanio, le sorgho (local et importé), le maïs (local et importé), le riz local (paddy, décortiqué), le riz importé brisé, le niébé, l'arachide (coque et décortiqué).

Les données relevées sont : le prix au producteurs, le prix de demi-gros et de gros, les prix de détail, les quantités présentes sur les marchés les jours relevés (sur les marchés ruraux surtout car c'est difficile sur les marchés urbains), les informations diverses sur l'affluence, etc.

Les activités du SIM sont de collecter et de traiter l'information, de gérer les bases de données, d'analyser et d'élaborer des rapports (hebdomadaires, mensuels et annuels) et diffusion par radio et par internet (+ enquêtes ponctuelles). Le médium le plus important : la radio. Nous nous concentrons sur la radio, notamment sur les radios locales (Saint-Louis, Kaolack, Tambacounda) en langues locales.

Groupes ciblés par le SIM : acteurs du marché, organisations spécialisées en matière de politique agricole, instituts de recherche, ONGs,

Evaluation : le SIM a fait l'objet de 4 évaluations : celle du BAME en 89, celle de la GTZ en 1989, celle du BVA-Afrique en 1991 et celle de la FAO en 1994.

L'évaluation du BAME a porté sur la représentativité des marchés, les prix relevés. Celle de la GTZ porté sur l'impact du SIM sur les producteurs. Celle du BVA portait sur l'impact pour les consommateurs et des commerçants. Pour la FAO : évaluation beaucoup plus large sur l'impact des SIM dans plusieurs pays.

Les forces du SIM : longue expérience des marchés, maillage assez satisfaisant des marchés, dispositif bien rodé et souple, à même de prendre en charge à tout moment toute demande de service. Nous possédons une série de données sur 17 ans.

Les points faibles du SIM sont l'absence de programme de formation continue, le déficit en matériel

Les perspectives sont les suivantes : améliorer les activités de collecte, de transmission et de contrôle de données ; consolider la gestion de la BDD, la consolidation de la régionalisation des émissions radios ; l'amélioration de la méthodologie d'estimation des quantités, la régionalisation dans l'espace CEDEAO.

Le SIM du CSA est membre du RESIMAO (Réseau des SIM de l'Afrique de l'Ouest). Le RESIMAO est composé de 8 pays (Mali, BF, CI, Niger, Sénégal, Togo, Guinée, Bénin). 390 marchés hebdomadaires suivis dont 39 marchés d'intérêt régional ; un site web et une plateforme régionale sont en cours d'élaboration.

IV. Discussions en plénière

Jean-Pierre NDIAYE, en tant que modérateur, relève 3 points qui paraissent particulièrement importants :

- Les aspects historiques abordés par M. Egg. Les SIM de première génération doivent apporter des enseignements.
- Nouveau design de SIM en prenant l'exemple horticole
- Fonctionnement des SIM mis en place au Sénégal

Il donne la parole à la salle, rappelant qu'il s'agit de répondre aux questions : Les SIM sont-ils utiles ? Pour qui ? Pour quoi ?

Taïb DIOUF (ISRA) : Je félicite les intervenants. Le SIM peut-être extrêmement intéressant pour les producteurs. Mais peu d'informations ont concerné l'impact des SIM sur les producteurs. Ce sont les intermédiaires qui achètent souvent bord-champ qui font les prix. Comment ne pas se limiter aux marchés hebdomadaires et prendre en compte les prix bord-champ ?

En terme d'évaluation du SIM, je comprends mal l'impact jugé « faible » des SIM qui diffusaient les informations à la radio dans les années 89-90.

Enfin, les produits halieutiques ont-ils fait l'objet de relevés de prix ? Je pense que cela existait et doit être pris en compte dans l'historique des SIM. Ces produits subissent de très fortes variations de prix.

Ali NDIAYE (ISRA) : Je m'associe à Taïb Diouf pour remercier les orateurs pour la clarté des présentations. Mon observation concerne les relevés des quantités et des prix. Comment le SIM est-il perçu par l'acteur du commerce ? Quels sont les techniques utilisées pour garantir la fiabilité des déclarations des commerçants ? De plus, la radio est-elle le meilleur moyen de diffuser les prix ?

Mbène Dieye FAYE (ISRA) : Je félicite les différents orateurs. Mon intervention porte sur le fonctionnement des SIM. Le principal problème que j'ai eu à relever concerne l'approche générale des SIM. Les SIM ont tendance à relever des informations répondant à des préoccupations personnelles ou institutionnelles. Souvent, les producteurs sont mis à l'écart des discussions sur les SIM. D'après nos enquêtes de 2004, il est clairement ressorti que 100% des producteurs interviewés dans le bassin arachidier souhaitent obtenir des informations sur les prix des marchés les plus proches. Il est ressorti que la radio était le premier support à privilégier et à certaines heures. Je pense qu'en exploitant les radios rurales et en tenant compte des informations dont les producteurs ont besoin, on pourrait mieux rentabiliser les SIM.

Adrien MANKOR (ISRA) : Je m'associe aux remerciements. Est-ce que l'information sur les prix est primordiale ? Vous avez dit que Manobi et les coxeurs sont complémentaires. Le coxeur a aussi beaucoup d'autres rôles (finances, rôle social). Est-ce que ce ne sont pas ses autres fonctions qui sont importantes ? Est-ce uniquement des informations sur les prix dont on a besoin pour améliorer le fonctionnement des marchés ?

D'autre part, le SIM a-t-il eu un impact réel sur les populations au Sénégal ?

Matar GAYE (consultant) : Récemment, j'ai animé un séminaire à Saint-Louis sur la réorganisation d'une filière agricole au Sénégal. A la fin de la journée, l'adjoint au chef d'équipe a suggéré de donner un montant aux représentants des organes de presse. Il a dit « chez nous, ce sont les organes de presse qui paient pour avoir de l'information ». Il convient de souligner la « fracture » entre nos réalités et celles des pays développés. Dans le cas des pays développés, l'information est un facteur de production. Dans nos pays, on nous dit que l'information doit être un bien « public », gratuit. Mais puisque l'information a un coût, qui doit payer ? Est-ce que dans le contexte actuel (désengagement), les SIM agricoles ont un avenir en Afrique de l'Ouest, puisque les producteurs ne sont pas disposés à payer ?

En matière de SIM (considéré comme bien économique avec coût et utilité), il faut utiliser les principes de base de la rationalité économique : prix = coût marginal. Un SIM peut-il collecter toute cette information sans évoquer son coût marginal ? On collecte pour qui ?

Sur le deuxième exposé, en dehors de certaines filières qui bénéficient d'un système de commercialisation centralisé (coton, arachide), la notion de prix au producteur me semble un peu floue. Les producteurs peuvent vendre aux Louma en prix de gros, de demi-gros ou de détail. Que signifie le prix au producteur dans ces conditions ? Les prix au niveau des Louma varient chaque semaine. Hors, dans les séries mettant en relation les prix et la production, on a des prix annuels. Comment calcule-t-on un prix annuel ? Enfin, quelle est la fréquence de suivi des marchés permanents (non hebdomadaires) ?

Hélène DAVID-BENZ (Cirad Yaoundé) : Je voulais faire quelques observations par rapport à certains points de description des SIM de 1^{ère} génération qui se sont intéressés à des informations ponctuelles avec transmission rapide, de court terme. L'idée était de renforcer les capacités de négociation des petits producteurs supposés les moins bien informés.

Aujourd'hui se pose la question de voir dans quelle mesure les SIM peuvent jouer dans les anticipations, dans les choix stratégiques de récoltes, de choix de production, etc., problèmes qu'on voit sur les cultures horticoles. Si les prix d'un produit sont bons l'année A, les producteurs vont tous planter ce produit l'année A+1 ou A+2, d'où une chute des prix, etc. Comment peut-on avoir des SIM permettant d'agir collectivement à moyen et long terme ? Certaines décisions ne pourraient être intéressantes que si elles sont prises collectivement. Notamment par les OP. Le SIM ISRA-PSI avait un dispositif de suivi. Mais nous sommes arrivés à des discussions avec les OP pour par exemple fixer des surfaces maximums à emblaver. Mais quels moyens pour inciter les producteurs à suivre ces recommandations ? Comment faire comprendre l'enjeu aux producteurs ? Comment les OP peuvent utiliser des informations pour avoir un travail collectif d'anticipation ? Quels moyens mettre en œuvre (crédit, etc.) ? On a été très restrictif dans les SIM de 1^{ère} génération. Il faut dépasser le niveau de la « transaction ».

Maguette SECK (projet MISTOWA) : Je commencerai par présenter le projet MISTOWA. L'idée est de faciliter l'accès à l'information. Vous pouvez consulter le site www.mistowa.org. Je représente M. Sadibou GUEYE, représentant du projet au Sénégal.

Je remercie M. Wade pour son exposé. Au Sénégal, j'ai travaillé avec l'AMN (Association des Maraîchers des Niayes) puis avec Manobi. Il est très difficile de travailler sur les SIM : les données des producteurs ne sont pas fiables. D'autre part, les prix déclarés ne sont pas les mêmes que les prix effectifs.

Il faut passer par le système « prévisions de récoltes ». Il faut organiser les producteurs en coopératives ou en fédérations.

Mamadou MBAYE (ISRA). Je félicite les orateurs. Les SIM sont-ils utiles pour les producteurs ? Il semble ressortir que les SIM ne sont pas utiles car on ne sent pas l'implication du producteur dans les dispositifs. Tout est fait pour satisfaire la demande des décideurs. Mais le prix au producteur n'apparaît pas beaucoup. Le producteur subit la loi du *Tefanké* ou du coxeur qui vient acheter « bord champs ». La question que je me pose est qu'aujourd'hui, avec la forte décentralisation, il serait intéressant de coupler les SIM avec les cadres de concertation locaux. L'idée est de mieux utiliser les données disponibles pour aider à la ré-orientation des stratégies des producteurs.

Arphang NGOM (ISRA). Ma question s'adresse à tous les présentateurs. Je constate qu'il y a un faible impact des SIM dans les stratégies de production et de commercialisation des producteurs. Mon sentiment est que les producteurs gagneraient à prendre en charge la commercialisation de leurs produits. Pourquoi ne pas les y aider ?

Jean-Pierre NDIAYE (ISRA) : Qu'est-ce qu'un système ? Qu'est-ce que l'information ? Que sont des données collectées par rapport à des informations ?

Réponses de Johnny EGG

La différence existe entre information et données. Le prix n'est pas une information en tant que telle ; c'est une donnée qu'on produit. Et si on différencie les variétés de produits commercialisés, on s'aperçoit que les prix sont très différents. L'information est fournie par rapport à un objectif : dans les SIM, on part d'un objectif spécifique.

Plusieurs questions concernent l'impact des SIM. Les SIM ont eu une fonction importante pour fournir des infos aux décideurs politiques, aux banques, à d'autres institutions. D'autre part, il y a 2 voies pour évaluer l'impact : 1) enquêtes auprès des acteurs sur les besoins d'information et sur les comportements des acteurs ; 2) analyse des prix et des données, des marges des commerçants, du niveau de l'intégration des marchés. Mais la difficulté ici : évaluer le rôle du SIM par rapport aux autres facteurs (politiques, etc.).

Sur la radio : Si on veut atteindre les acteurs, la radio est le meilleur média.

Sur la cible des producteurs : sur le fonds, au début de la libéralisation on a ciblé sur les commerçants. Au Mali, on a transformé le SIM en Observatoire des Marchés, on a décentralisé et on a mieux pris en compte les besoins de producteurs.

Sur les coxeurs : on peut résoudre les problèmes d'information de différentes manières. Il faut parfois mettre en place des institutions qui permettent aux acteurs d'échanger de l'information.

Sur la question : qui doit payer ? L'information a toujours un coût. Si l'Etat le paie, c'est par transfert. Mais ce n'est pas un vrai bien public (non exclusion). Il faut réfléchir en terme de redistribution.

Réponses d'Idrissa WADE

Sur la définition d'un « SIM », un petit résumé de 6 pages est disponible. Il pourra être diffusé. Il permet de faire la différence entre information commerciale et information de marché.

Concertant la remarque de Taïb Diouf sur le dispositif de collecte des prix de produits de la mer par le CRODT. Mais il s'agissait d'un dispositif de collecte a utilité interne au CRODT.

Le coxeur n'achète pas le bien. Il assure la vente de la production et reçoit une commission. Donc le coxeur ne joue pas sur le prix de vente. Il a une commission fixe. C'est un service qui est offert. Si on élimine le coxeur, il faut proposer un autre système.

Réponses de Moussa CISSE

L'information produite par le SIM est en priorité destinée aux petits producteurs isolés qui n'ont pas accès aux prix.

En ce qui concerne les variations saisonnières de prix, il y a un cycle bien connu pour les prix des céréales : les prix baissent après les récoltes puis remontent au moment de la commercialisation de l'arachide puis au moment de la soudure.

Conclusion de Jean-Pierre NDIAYE

Chacun pourra donc apporter ses propres réponses aux 3 questions qui ont été posées.

Est-ce que les SIM sont utiles ? Cela me rappelle ce qu'on observe dans le domaine des observatoires ? Cela dépend des objectifs que l'on s'est fixé, de la qualité des données qui sont collectées et traitées, et de l'information qui est tirée de ces données. Les aspects formations sont importants pour contribuer à rendre les SIM beaucoup plus performants.

Je tiens à remercier les conférenciers, MM. Egg, Wade, et Cissé. Je remercie le BAME pour cette excellente initiative et ne peut que les encourager à continuer sur cette lancée.

Je vous remercie.

Fait à Dakar, le 6 avril 2005

Le Rapporteur

V. Liste des participants

Prénom et NOM	Fonction	Institution	Adresse e-mail
Mamadou MBAYE	CT/DG	ISRA	mmbaye@isra.sn
Aly NDIAYE	Resp. Formation	ISRA	alindiaye@isra.sn
Soukaynatou SOME	Assistante DS	ISRA	somesoukayna@yahoo.fr
Papa Boubacar SOUMARE	Représentant nat	FEWS net / Usaid	psoumare@fews.net
Maguette SECK	Consultant	Projet MISTOWA	Seck.maguette@caramail.com
Emile Victor COLY	Resp. UNIVAL	ISRA	evcoly@isra.sn
Matar GAYE	Consultant	Indép.	matar.gaye@yahoo.com
Diakalia SANOGO	Admin. Progr.	CRDI	dsanago@idrc.org.sn
Amadou BA	Coord. Planific.	ISRA	aba@isra.sn
Jean-Pierre NDIAYE	CT1	ISRA	jpndiaye@isra.sn
Adama GUEYE	Stagiaire BAME	ISRA	Abdgueye57@hotmail.com
Johny EGG	Chercheur	INRA	egg@ensam.inra.fr
Hélène DAVID-BENZ	Chercheur	CIRAD	benz@cirad.fr
Julie BRAYER	CT	DAPS	Julie.brayer@sentoo.sn
Adrien MANKOR	Chercheur LNRPV	ISRA	amankor@isra.sn
Mbène Dieye FAYE	Chef du BAME	ISRA	mbene@refer.sn
Louis SENE	Chargé SEP	ISRA	senelouis@hotmail.com
Moussa CISSE	Coord. SIM	CSA	sadajr_cisse@yahoo.fr
Guillaume DUTEURTRE	Chercheur BAME	ISRA	duteurtre@cirad.fr
Taïb DIOUF	Direct. Scient.	ISRA	tdiouf@isra.sn
Djiby DIA	Stagiaire BAME	ISRA	djibsdia@yahoo.fr
Idrissa WADE	Stagiaire BAME	ISRA	Idrissa_wade@yahoo.fr
Ciré Elimane SALL	Biométricien	ISRA	ciresall@hotmail.com
Adama MBAYE	Sociologue CRODT	ISRA	ambayeskh@hotmail.com
Ndiaga MBAYE	Conseiller DG	ISRA	ndiaga.mbaye@coraf.org
Arphang NGOM	Secr. Dir. BAME	ISRA	Arangom2000@yahoo.fr
Issa GARBA	Consultant	Hub Rural	modigar_ig@yahoo.fr

Renseignements : Bureau d'Analyses Macro-économiques (BAME) de l'ISRA

Route des Hydrocarbures, BP 31 20, Dakar Bel-Air, Sénégal

Tel : 832 23 13 ; Mail : bame@isra.sn ; Site : www.isra.sn